

FICHE DES MERCREDIS JUILLET 2025

Nom – Prénom de l'enfant

Classe

Les enfants pique-niqueront **mercredi 2 juillet 2025**. Le pique-nique sera à fournir par vos soins (**pas de pique-nique cantine**) repas froid **obligatoire** dans un sac isotherme marqué impérativement au nom et prénom de votre enfant).

	Péri loisirs Matin 7h00 – 9h00	Matin 9h00 – 12h00	Repas 12h00 – 13h30	Après midi 13h30 – 17h00	Péri loisirs Soir 17h00 – 19h30
Mercredi 2 juillet 2025					

Fonctionnement du Centre de loisirs :

- ✓ Il est impossible **d'arriver pour le déjeuner**.
- ✓ Si votre enfant n'est pas prévu au périscolaire et que vous avez besoin de le déposer avant 9h00 ou le laisser après 17h00 merci de contacter le secrétariat enfance.
- ✓ Vous pouvez déposer votre enfant en journée Centre de loisirs **à partir de 9h00 et ce jusqu'à 9h45** et vous pouvez récupérer votre enfant **à partir de 16h30 jusqu'à 17h00**. En dehors de ces horaires le péri-loisirs vous sera facturé.

Je certifie avoir pris connaissance des modalités d'inscription.

Date et Signature

DATE LIMITE D'INSCRIPTION – 20 juin 2025

Toute inscription remise après la date limite sera traitée en fonction des places disponibles et du taux d'encadrement.